



HAL
open science

Mettre en musée un conflit armé en cours. L'existence précaire de la Maison de la Mémoire de Tumaco (Colombie)

Julie Lavielle

► To cite this version:

Julie Lavielle. Mettre en musée un conflit armé en cours. L'existence précaire de la Maison de la Mémoire de Tumaco (Colombie). Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain. Cahiers du MIMMOC, 2023, États et sociétés des Amériques face aux blessures de l'histoire. Des politiques nationales aux réponses locales, 30, 10.4000/mimmoc.11998. halshs-04588117

HAL Id: halshs-04588117

<https://shs.hal.science/halshs-04588117>

Submitted on 29 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

MIMMOC

Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain

Cahiers du MIMMOC

30 | 2023

États et sociétés des Amériques face aux blessures de l'histoire. Des politiques nationales aux réponses locales

Mettre en musée un conflit armé en cours. L'existence précaire de la Maison de la Mémoire de Tumaco (Colombie)

Julie Lavielle



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/mimmoc/11998>

DOI : 10.4000/mimmoc.11998

ISSN : 1951-6789

Éditeur

Université de Poitiers

Ce document vous est offert par INIST - Centre national de la recherche scientifique (CNRS)



Référence électronique

Julie Lavielle, « Mettre en musée un conflit armé en cours. L'existence précaire de la Maison de la Mémoire de Tumaco (Colombie) », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain* [En ligne], 30 | 2023, mis en ligne le 06 mars 2024, consulté le 29 mai 2024. URL : <http://journals.openedition.org/mimmoc/11998> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mimmoc.11998>

Ce document a été généré automatiquement le 6 mars 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Mettre en musée un conflit armé en cours. L'existence précaire de la Maison de la Mémoire de Tumaco (Colombie)

Julie Lavielle

NOTE DE L'AUTEUR

Ce travail a été réalisé dans le cadre du Labex Les passés dans le présent et a donc bénéficié de l'aide de l'État gérée par l'ANR au titre du programme Investissements d'avenir portant la référence ANR-11-LABX-0026-01.

Introduction

- 1 Le 19 septembre 2013 à Tumaco, ville portuaire colombienne de 85000 habitants située à quelques kilomètres de la frontière équatorienne, la Maison de la Mémoire du Pacifique du Nariño (MMPN) est inaugurée. Une centaine d'habitants, d'acteurs associatifs et religieux et de représentants de l'État sont réunis dans la rue principale du centre-ville, devant le local qui abrite cet espace inédit qui rend hommage aux victimes du conflit armé colombien. Sur une vidéo¹ de la Commission Vie Justice et Paix (CVJP) qui a chapeauté la construction de ce lieu, on voit l'évêque de Tumaco, Monseigneur Gustavo Girón Higueta, prendre la parole devant l'assistance, en partie assise sur des chaises en plastique disposées dans la rue. Il se tient debout, entouré de personnes de tous âges vêtues de tee-shirts blancs, et de trois policiers. Devant lui, une vitrine avec un grand livre où sont répertoriés les noms des habitants assassinés ou ayant disparu dans le cadre du conflit armé que vit la Colombie depuis plus de soixante ans. Il introduit l'évènement :

« Aujourd'hui nous sommes réunis parce que nous voulons lutter contre le mal, contre la mort, contre l'assassinat, contre toute personne qui essaie de diviser notre population. Depuis plus de quatorze ans, nous collectons les données, les photos, les circonstances de tant de personnes qui sont mortes. Et leur sanctuaire sera ici »².

- 2 Plusieurs civils et représentants associatifs prennent ensuite la parole. Les interventions sont entrecoupées de danses et de chants d'adolescents vêtus de costumes traditionnels de la culture afro-colombienne du Pacifique. Le gouverneur d'une réserve indienne appelle « à ne jamais baisser la tête et à lever notre bâton », tandis qu'une femme présente son fils, Miller Angulo, militant associatif représentant les victimes, tué à 33 ans. Un tee-shirt à son effigie dans les mains, elle demande un moment de silence pour lui, mais ne précise pas les circonstances de son assassinat : deux hommes à moto l'ont tué de sept balles l'année passée. Aucune enquête n'a été réalisée en dépit des demandes du Haut-Commissariat des Droits humains de l'ONU, de l'ONG Human Right Watch et d'autres organisations internationales.
- 3 Les assassinats sont courants à Tumaco. En 2012, le taux d'homicides atteint 130,4 pour 100 000 habitants, ce qui est trois fois supérieur à la moyenne nationale³.

Le conflit armé à Tumaco

Le conflit armé colombien qui oppose guérillas, paramilitaires, narcotrafiquants et forces armées de l'État depuis les années soixante a touché Tumaco tardivement. À la fin des années quatre-vingt, les FARC-EP (*Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia-Ejército Popular*) et l'ELN (*Ejército de Liberación Nacional*) arrivent dans la région et s'y affrontent, poursuivant une stratégie de redéploiement vers les régions périphériques de Colombie. L'explosion du narcotrafic dans les années quatre-vingt-dix attire de nouveaux acteurs. En 2012, Tumaco devient la ville avec la plus forte concentration de coca en Colombie. En 2001, le bloc paramilitaire « Libérateurs du sud » arrive dans la région. Leur démobilisation en 2005 est un échec, la majorité d'entre eux reprenant les armes ou se faisant tuer. En revanche, elle a pour effet de diviser le bloc en différents groupes qui s'affrontent entre eux⁴. Entre 2013 et 2015, lors de mon enquête de terrain, une colonne mobile de cent vingt hommes du Front 29 des FARC est présente dans la zone. Les FARC contrôlent une partie de la ville : ils sont en civil, non armés, et extorquent un impôt sur tous les commerçants. Ils sont davantage présents et visibles dans les hameaux situés aux alentours, où peuvent s'observer des graffitis à leur nom⁵. La ville est régulièrement touchée par des actes violents d'une grande ampleur. En 2013, les FARC font exploser la tour électrique alimentant 90 % de Tumaco, entraînant une coupure d'électricité pendant trois semaines. En 2014, une voiture piégée explose devant un poste de police en plein centre-ville, faisant sept morts et vingt-cinq blessés.

La démobilisation des FARC, suite aux accords de paix de 2016, n'a pas mis un terme au trafic de cocaïne qui continue de nourrir des conflits entre des factions dissidentes de la guérilla, des groupes narcotrafiquants et la guérilla de l'ELN (*Ejército de Liberación Nacional*). Ces groupes armés évitent la confrontation avec l'armée colombienne mais continuent à faire de nombreuses victimes à Tumaco et dans la région⁶. Selon l'ONG Indepaz, entre novembre 2016 et mars 2023, 83 leaders sociaux et 18 signataires des accords de paix ont été assassinés à Tumaco, ce qui en

fait la ville la plus dangereuse de Colombie pour les défenseurs des droits humains⁷.

- 4 Cette grande violence n'a pourtant pas empêché la construction d'un lieu destiné à rendre hommage aux morts qu'elle a générés. Gérée par la Pastorale Sociale⁸ et animée par trois personnes (un prêtre et deux jeunes femmes d'une vingtaine d'année), la MMPN est un petit musée qui évoque la violence locale, où se rassemblent des associations socio-culturelles et où sont organisés des ateliers de sensibilisation à la défense des droits humains.
- 5 Cette situation est significative de ce que vit la Colombie, où la mémoire de la violence est un enjeu investi par de nombreux acteurs politiques, académiques et associatifs alors même que le conflit armé n'est pas terminé. Au début des années 2000, alors que s'affrontent encore des guérillas, des milices paramilitaires, des groupes armés liés au narcotrafic et les forces armées colombiennes, un ensemble de dispositifs de justice transitionnelle est mis en place⁹. La loi Justice et Paix de 2005 procède à la démobilisation des paramilitaires alors fédérés au sein des Autodéfenses Unies de Colombie et déploie les premiers dispositifs de justice transitionnelle¹⁰. Dans le cadre de la loi des Victimes et de Restitution des Terres de 2011, de nouveaux groupes paramilitaires se démobilisent et un statut de victime est créé, donnant accès à un processus de réparation matérielle et symbolique¹¹. Un organe lié à la présidence de la République est chargé de mettre en place une ambitieuse politique de mémoire : le Centre National de Mémoire historique (*Centro Nacional de Memoria Histórica*, CNMH). A partir de l'expertise de nombreux sociologues, anthropologues, historiens, psychologues et juristes, le CNMH a publié plus d'une centaine de rapports sur le conflit armé colombien et a pris en charge la constitution d'un fonds d'archives sur les violations des droits humains, la collecte des témoignages des acteurs armés démobilisés et la construction du Musée national de la mémoire. Depuis sa création, le CNMH a noué des liens avec le secteur associatif et les acteurs publics locaux à travers tout le pays, d'une part à travers la réalisation de rapports portant sur des cas emblématiques des dynamiques du conflit armé et d'autre part à travers le financement de nombreuses initiatives mémorielles locales. A travers ses actions, il diffuse des pratiques et des normes qui encadrent la mise en récit publique du conflit armé. Cette dernière s'élabore tout d'abord depuis le point de vue des victimes et reconnaît leur souffrance : elle contribue à créer une figure de la victime dépolitisée et encline au pardon, sans lien avec les guérillas et conforme aux normes et rôles sociaux traditionnels de la société colombienne (la figure de la mère ou de l'épouse constituant le parangon de la « bonne victime »)¹². Ensuite, cette mise en récit adopte une « perspective différentielle » (*enfoque diferencial*). Etablie par la loi des Victimes de 2011, cette dernière oblige les politiques mises en œuvre dans le cadre de la loi des Victimes de 2011 à prendre en compte les populations qui ont été victimes en raison de caractéristiques spécifiques (âge, genre, orientation sexuelle, handicaps)¹³.
- 6 La Maison de la Mémoire du Pacifique de Nariño fait partie des initiatives locales soutenues par le CNMH. Sa localisation dans une ville où le conflit armé est encore vif en fait un cas extrême, dans le sens où une politique symbolique de construction de la paix se déploie dans un contexte de conflit armé encore vif. Ce cas permet ainsi d'ouvrir le débat sur les limites et les contradictions des politiques de mémoire mises en place dans des contextes de sortie de conflit. Comment expliquer l'existence d'un

espace qui met en récit un conflit armé non achevé, dans un contexte de violence aigüe ? Cet article met en évidence les conditions de possibilité d'un tel lieu et pointe les ressorts du paradoxe d'un pays où les actions visant à mettre en récit un conflit armé non achevé se multiplient. Il se base sur des matériaux collectés lors d'une enquête menée entre 2013 et 2015 à Tumaco (observations dans la maison de la mémoire, entretiens semi-directifs avec l'équipe qui y travaille et avec les membres du CNMH impliqués dans le projet, archives du diocèse). Au cours de cette enquête, plusieurs éléments du contexte politique national ont contribué à placer la parole des victimes au cœur du débat public : en 2013, la restitution du rapport final *Basta Ya* rédigé par le Centre National de Mémoire Historique, et en 2015 la négociation des accords de paix entre les FARC et le gouvernement, avec un point spécialement dédié à la réparation des victimes. Ce contexte voit également s'institutionnaliser les pratiques et les normes de mise en récit publique du conflit armé élaborée par le CNMH. La persistance du conflit à Tumaco entraîne-t-elle l'élaboration d'un discours muséal à rebours du discours national ?

Innocenter les habitants en valorisant la culture afro-colombienne

- 7 Le diocèse de Tumaco bénéficie d'une grande légitimité auprès de la population locale. Présent depuis 1927 et s'appuyant sur dix-sept paroisses, il est parfois la seule institution à aller dans les hameaux les plus reculés qui ne sont accessibles que par voie maritime. Ainsi, une première condition qui permet l'existence d'un tel lieu à Tumaco est l'ancrage territorial des acteurs qui le portent.
- 8 Premier et unique musée de la ville, la MMNP est gérée par la Commission Vie Justice et Paix (CVJP), qui fait partie de la Pastorale sociale. La CVJP a pour objectif de rendre visibles les violations des droits humains qui ont lieu à Tumaco et dans les alentours, à travers la publication de rapports, l'animation d'ateliers et un Théâtre pour la paix. Créée en 2000, la CVJP met régulièrement en place des « galeries de la mémoire » dans l'espace public : elle expose des panneaux où figurent les portraits des personnes mortes dans des conditions violentes et revendique le droit à la vie de tous les habitants et habitantes de la ville. La Maison de la mémoire est née d'un besoin pragmatique : entreposer ces panneaux, que certains prêtres peu enthousiastes vis-à-vis des activités de la Pastorale sociale étaient lassés de garder dans leurs locaux. En 2011, une maison appartenant au diocèse est libérée et donnée à la CVJP. Située sur une avenue commerçante du centre-ville donnant sur la mer, la maison est un lieu où le poisson est stocké. Les membres de la CVJP et quelques bénévoles restaurent le lieu. La même année, la CVJP gagne un appel à projet du Centre National de Mémoire Historique et investit une partie de la bourse dans la réimpression et l'exposition des photos des victimes dans le local. D'autres pièces ont ensuite alimenté cet espace inédit dans la région.
- 9 La mise en récit qui se déploie au sein de la MMNP s'inscrit dans la continuité de l'activité politique de la Pastorale sociale. La première salle dénaturalise la violence : elle démontre que le conflit armé n'est pas ancré historiquement dans la ville en valorisant les valeurs et la culture afro-colombienne. La composition des vitrines est hétéroclite : ustensiles de cuisine traditionnelle côtoient un maillot de football signé d'un joueur de Tumaco devenu célèbre, tandis que des instruments de musique et des

instruments de pêche sont exposés sur une table. Un espace scénique place au centre une *marimba* (sorte de grand xylophone en bois) entourée de *bombos* et de *cununos* (tambours), invitant le visiteur à utiliser ces instruments traditionnels de la musique afro-colombienne ; à côté, un autre espace rassemble des outils agricoles traditionnels. Au mur, des reproductions de photos de Tumaco qui évoquent la construction des ponts et infrastructures et les événements marquants qu'a connus la ville (visite de Jean Paul II, incendie 1947, raz de marée 1979).

Figure 1. Première salle de la MMPN, le 5/05/2015¹⁴



- 10 En mettant en évidence les pratiques et les modes de vie qui ont permis aux habitants de « vivre proches de la nature et éloignés du capitalisme qui l'a détruite »¹⁵, la salle montre également que Tumaco « est un village historiquement sans conflits armés, que le conflit est arrivé de l'extérieur (ce sont des personnes extérieures qui l'ont amené) [et] montre qu'il y a une grande réserve culturelle sur laquelle le village peut s'appuyer pour reconstruire des liens sociaux et de confiance qui sont restés sérieusement abîmés par le conflit armé »¹⁶. En mettant en scène la culture régionale, c'est un peuple afro descendant essentialisé, « décontaminé de la violence »¹⁷ et qui n'est pas traversé par des conflits sociaux et politiques que la première salle du musée présente au visiteur.
- 11 Ce récit sur la culture afro-colombienne s'inscrit à la fois dans une histoire des mobilisations sociales à l'échelle locale et s'intègre dans un ensemble de politiques mises en place par l'État colombien depuis les années 1990. Après la Constitution de 1991 qui reconnaît le caractère pluriculturel et pluriethnique de la nation, la loi 70 de 1993 instaure un régime spécial de propriété collective et de nouveaux espaces de participation et de représentation politique pour l'ensemble des populations noires colombiennes. L'identité culturelle devient alors un outil de mobilisation des habitants du Sud pacifique. Cette mobilisation se fait avec l'aval des nombreuses ONG et de plusieurs programmes sociaux de l'Église qui investissent la région à cette époque¹⁸. Le

courant social de l'Église encourage l'organisation des populations indigènes et des communautés noires du Pacifique à travers les communautés ecclésiales et construit un discours sur la revendication du territoire qui met en avant « une territorialité ancestrale et des traits culturels clairement associés au monde rural »¹⁹. Ce discours repose sur une vision fantasmée de la communauté noire, majoritairement urbaine et qui ne s'est jusqu'à maintenant jamais revendiquée comme telle. Il est une « reconstruction » *a posteriori*, dans un contexte de pauvreté où la valorisation d'une identité culturelle est pourvoyeuse de ressources matérielles et symboliques²⁰. À Tumaco, le courant social de l'Église va s'impliquer dans le processus de demande d'acquisition de titres de propriété auprès des paysans colombiens. Ces initiatives sont fortement menacées par l'arrivée des paramilitaires du Bloc « Libérateurs du Sud » et par l'expansion de la culture du palmier à huile par des groupes agro-industriels. Plusieurs leaders communautaires sont assassinés. Yolanda Cerón, religieuse présidente de la Pastorale sociale du diocèse depuis 1995, est assassinée le 19 septembre 2001 devant l'église du centre-ville de Tumaco²¹. C'est suite à son assassinat que la Commission Vie Justice et Paix (CVJP) est créée.

- 12 Les promoteurs de la Maison de la mémoire s'inscrivent également dans le paradigme de « l'approche différentielle » (*enfoque diferencial*) établie par la Loi des Victimes et de Restitution des terres de 2011. L'approche différentielle prévoit la mise en place d'une politique de réparation destinée aux « communautés indigènes, roms, noires, afro-colombiennes, insulaires et du Palenque »²². À travers l'exposition, la MMPN s'inscrit dans une politique de reconnaissance, d'essentialisation voire d'ethnisation²³ des différents groupes qui composent les victimes du conflit armé. Comme dans les années quatre-vingt-dix, avec le processus d'attribution de terres collectives, les habitants de Tumaco doivent s'intégrer aux catégories institutionnelles afin d'avoir accès aux ressources symboliques et matérielles attribuées par l'État.
- 13 La MMPN s'intègre donc dans une activité de long terme de la Pastorale sociale à l'échelle locale. Elle reprend également les codes et les catégories de la défense des droits de populations afro-colombiennes qui ont été intégrés aux politiques publiques à partir des années 1990. Nous allons voir que l'hommage qui est rendu aux victimes répond également à des codes locaux qui lui permettent d'exister dans un contexte de violence.

Rendre hommage aux morts. « Personne ne s'oppose à la dignification »

- 14 La deuxième salle de la MMPN est intitulée « salle des victimes ». Cinq cents photographies de personnes décédées ou disparues dans des circonstances violentes sont affichées au mur et sur des panneaux qui ont été ajoutés au fil des mois, par manque de place. Les portraits sont accompagnés d'une légende où figure le nom de la personne, et parfois sa date de naissance et la date à laquelle elle a été assassinée ou a disparu. L'absence d'information est due parfois à la réticence des proches à mentionner la date et l'action qui a touché la personne, ou parfois au manque de temps et d'argent dont dispose l'équipe pour enrichir les informations et réimprimer les photographies. Au centre de la pièce se trouve une table couverte d'une nappe blanche où sont disposés huit verres d'eau destinés à éteindre la soif des âmes des défunts selon une tradition régionale, et deux cierges. Ce dispositif, imprégné de liturgie chrétienne,

peut être également interprété comme un outil facilitant le passage des âmes vers la mort. Répandu dans de nombreux villages et villes de Colombie, il peut être envisagé comme un « mode de ritualisation de l'expérience de la terreur et du deuil »²⁴. Il revêt un sens particulier pour la mort de masse que connaît Tumaco, où le recours à des pratiques rituelles participe à innocenter les morts et à les placer sur un pied d'égalité.

Figure 2. La « Salle des victimes », le 5/05/2015



- 15 Cette salle réhabilite l'image des personnes disparues ou décédées. La réputation de ces dernières est dégradée par les conditions dans lesquelles l'assassinat a pu survenir, pouvant aboutir à une déshumanisation des individus et par l'idée, répandue en Colombie et liée aux dynamiques du conflit, que l'assassinat ou la disparition a une explication (« *por algo será* », il doit y avoir une raison). La victime est ainsi souvent une « victime coupable »²⁵ qui aurait été mêlée à des transactions douteuses avec les narcotrafiquants, aurait travaillé pour des milices paramilitaires ou aurait eu des sympathies vis-à-vis de la guérilla. Cette suspicion à l'égard des personnes tuées est renforcée par un taux d'élucidation des homicides très faible. Les photographies leur restituent leur condition d'humain. Renforcée par la liturgie catholique, la salle des victimes « purifie » les personnes représentées sur les photos.
- 16 Au-delà du discours religieux, c'est le discours du « droit à la vie », qui prime. Camila m'explique lors d'une visite guidée que les personnes représentées sur les photos sont innocentes et qu'« innocentes ne signifie pas qu'elles n'ont rien eu à voir avec la violence, qu'elles n'ont jamais touché une arme, ou volé. Ça veut dire que l'on n'a le droit d'enlever la vie à personne, et qu'en ce sens-là elles sont innocentes »²⁶. Ainsi, la photo du paramilitaire qui a tué la sœur Yolanda Cerón est affichée dans la salle, car il a également été assassiné. Ce choix est assumé par l'équipe, qui affirme défendre avant tout l'idée qu'aucune mort n'est justifiée. José Luis Foncillas, le prêtre qui dirige l'équipe du musée, précise bien que « la salle des victimes n'est pas tant un espace de dénonciation que de dignification. Et personne ne s'oppose à la dignification »²⁷. Il ne s'agit pas de mettre en évidence les ressorts de la violence de la ville, mais de montrer

que le taux d'homicide n'est pas acceptable. Ce parti pris s'explique bien entendu par la présence d'acteurs armés dans la ville. Il s'inscrit également dans le mouvement pour la paix qui émerge dans les années quatre-vingt-dix en Colombie et qui se distance des affinités idéologiques qu'entretiennent les premières organisations de défense des droits humains avec l'extrême gauche colombienne et les guérillas, et ne centre pas son discours sur les exactions de l'État²⁸. Les références à la religion ne sont pas mobilisées pour dénoncer une politique de répression des mouvements sociaux exercée par des acteurs armés avec la complicité de l'État mais sont mises au service d'un message qui défend le droit à la vie et se positionne en faveur de la paix.

- 17 Il est pourtant possible pour l'équipe qui gère le musée de mentionner les acteurs armés responsables des morts auxquels le diocèse rend régulièrement hommage. Pour ce faire, plusieurs règles sont à respecter. La première est d'évoquer tout le monde : guérilla, paramilitaires, et forces armées colombiennes. José Luis Foncillas explique ainsi :

C'est dangereux d'identifier de manière très claire un groupe comme étant l'auteur d'un crime. Si tu mets les trois, si tu dis qu'il y a eu des crimes des paramilitaires, de la guérilla et de l'armée, il n'y a aucun problème parce que les trois sont là. Mais si tu rends l'un beaucoup plus visible que les deux autres, là tu te mets en situation de risque. C'est dangereux. Ce n'est pas impossible, mais c'est dangereux de mettre des faits très concrets de choses récentes²⁹.

- 18 « Ce n'est pas impossible, mais c'est dangereux » : le constat témoigne des nombreuses nuances sur la palette des actions que le diocèse peut réaliser. La petite équipe du diocèse de Tumaco doit ainsi mettre en place des tactiques afin d'évoquer la violence, sans entrer dans les détails des dynamiques qui l'expliquent. On retrouve deux mentions directes d'acteurs armés dans la MMPN. Une grande affiche intitulée « Assez de tant de douleur » traitait du cas des enfants de Chilví. En mai 2014, dans le hameau de Chilví situé à quelques kilomètres du centre de Tumaco, deux enfants de treize et quatorze ans qui jouaient au football avec des militaires sont tués par une grenade lancée par les FARC. Après la mort des deux enfants, Victor Gallo, maire de Tumaco, reprend la version de l'armée en affirmant que les deux enfants étaient sympathisants des FARC et avaient lancé cette grenade. L'affiche exposée dans la MMNP affirme : « Nous regrettons profondément la mort de deux enfants à cause d'une grenade lancée par les FARC ». Plus bas, dans une police plus petite, le diocèse ajoute : « nous regrettons également que sans investigation exhaustive la police nationale dise que les deux enfants étaient coupables d'avoir lancé la grenade ». Il est affirmé que Human Right Watch, le défenseur du peuple et plusieurs grands médias nationaux soutiennent le diocèse et affirment que les enfants n'ont pas lancé la grenade. Enfin, en lettres capitales est écrit « vérité, justice et réparation ».

Figure 3. Affiche dénonçant l'assassinat des deux enfants de Chilví, 5/05/2015.



- 19 Les paramilitaires sont quant à eux évoqués sur un panneau qui relate la vie et la mort de la sœur Yolanda Cerón. La règle évoquée par José Luis Foncillas peut être complétée par une deuxième consigne : les acteurs armés sont évoqués dans des cas emblématiques, qui ont attiré l'attention d'ONG internationales, des grands médias nationaux et de la justice colombienne. Les morts anonymes qui couvrent les murs de la salle des victimes restent décontextualisés. D'ailleurs, si une chronologie présente les statistiques du nombre d'homicides, calculés par le diocèse depuis 1999, il n'y a pas de chronologie qui retrace l'évolution du conflit armé dans la région. Il est pour le moment jugé trop dangereux de proposer une contextualisation plus large pour appréhender les cinq cents portraits de la salle des victimes. Ces dernières restent donc, pour le moment, le produit du « conflit armé ».
- 20 L'individualisation des victimes (recours au portrait individuel grand format pour que les visiteurs s'identifient), leur mise en équivalence (on rend hommage à toutes les victimes, qu'elles aient été tuées lors de règlements de compte, par la police, les guérillas ou les paramilitaires) et l'essentialisation de la culture afro-colombienne sont des dispositifs qui désamorcent les polémiques et les risques pouvant être suscités par la mise en récit du conflit armé et plus particulièrement par la question des responsabilités de l'Etat et des groupes armés. L'exposition mentionne les acteurs armés impliqués dans la violence qui se déploie à l'échelle locale, mais ne fournit pas le contexte historique qui permet de situer les morts auxquels elle rend hommage dans des mécanismes politiques et économiques plus généraux. Le recours à l'hommage religieux qui dépasse les clivages et insiste sur la souffrance et le deuil participe également à masquer les responsabilités, produisant une mise en récit du conflit armé dépolitisée. Cette dépolitisation du rapport au passé a une conséquence importante, puisque si c'est la souffrance qui est le problème majeur, la justice n'est pas le remède

primordial pour apaiser les sociétés³⁰. La MMPN n'est cependant pas un espace situé en dehors des enjeux politiques et des tensions propres à la mise en place d'une politique de mémoire dans un pays encore en guerre.

Un havre de paix traversé par les tensions politiques de la sortie de conflit

- 21 Le rôle politique d'une institution qui prend en charge la mise en récit du conflit armé ne se limite pas aux messages qu'elle diffuse. La force politique des musées-mémoriaux se situe en effet dans le rassemblement de groupes d'origines sociales, d'opinions politiques, de convictions religieuses en leur sein ; ce qui compte ce n'est pas tant que les gens soient convaincus par la nécessité de se souvenir du passé mais qu'ils se réunissent autour de cette idée³¹. Observe-t-on un tel processus au sein de la MMPN ? La MMPN est un acteur qui prend part aux relations de pouvoir entre les différentes institutions de la ville, de la région et du pays qui sont impliquées dans la construction de la paix en Colombie. La manière dont elle y prend part, la densité des relations qu'elle tisse avec les différentes institutions donne à voir les tensions qui se jouent dans la mise en œuvre d'une politique de mémoire en Colombie aujourd'hui.
- 22 La MMPN est un lieu reconnu par le tissu associatif local. De nombreuses associations (groupes de femmes victimes du conflit armé, associations paysannes, associations culturelles) avec lesquelles le diocèse a noué des liens forts s'y réunissent régulièrement. Un « groupe d'amis de la Maison de la Mémoire » composé d'une cinquantaine de femmes se retrouve chaque semaine : autour d'un atelier de tricot, elles échangent sur leurs expériences de la violence. Le diocèse organise également des activités qui prolongent l'objectif de transmettre la défense du droit à la vie et à la paix et de former les habitants de Tumaco aux droits humains. En partenariat avec certains professeurs des collèges et les lycées de la ville, la MMPN organise des visites guidées. Ce partenariat n'a rien d'évident, car beaucoup de professeurs déclinent l'invitation. Des groupes de lycéens et de lycéennes plus restreints participent également à des « ateliers de mémoire et de promotion des droits humains » chaque semaine dans le cadre du service social qu'ils doivent effectuer dans leur cursus scolaire.
- 23 A une échelle nationale et internationale, la MMNP s'appuie sur les soutiens issus d'un réseau d'organisations catholiques colombiennes (CINEP-Centre de recherche et d'éducation populaire) et européennes (Adveniat, Misereor, Action de Carême suisse). En 2013, la Commission Vérité Justice et Paix remporte le prix international des droits humains attribué par l'ambassade de France et d'Allemagne. Trois membres de la CVJP effectuent alors un voyage d'une semaine dans ces deux pays pour rencontrer le vice-président de la Cour européenne des droits humains, des ONG (France-Amérique latine, Amnesty International), la Conférence des évêques de France, des membres de la Commission nationale consultative des droits humains et des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères³².
- 24 Les relations qui lient la MMPN aux institutions étatiques sont plus complexes et fragiles. Comme nous l'avons vu, la création de la MMPN est fortement liée à un appel à projet du CNMH. La participation des victimes, l'accent sur le point de vue différentiel et un message tourné vers « la paix et la conscience sociale sur la valeur des droits humains »³³ sont autant de critères construits par l'État colombien et auxquels

l'initiative de maison de la mémoire locale répond dès sa naissance. Ce lien qu'entretient la MMPN avec Bogotá s'est par la suite amplifié : elle a notamment accueilli la Commission de la Vérité³⁴ dans le cadre des auditions qu'elle menait afin d'établir un rapport sur les causes et les dynamiques du conflit armé. La relation qui lie la MMPN aux institutions étatiques ne s'est pourtant pas créée sans heurts et est régulièrement remise en question. Pour Maria Fernanda Loaiza, employée du CNMH qui a fait le lien entre celui-ci et la CVJP, le CNMH a dû gagner la confiance des membres de la commission, les « sensibiliser au fait qu'il était nécessaire qu'ils laissent participer l'État » et faire un « travail de pédagogie sur le rôle de l'État et sur le fait que c'est une opportunité pour tous qu'ils laissent l'État participer, qu'ils donnent une chance à l'État de contribuer, de remplir un devoir »³⁵.

- 25 A l'échelle locale, même si les relations entre le diocèse et la mairie s'améliorent depuis le milieu des années deux mille, elles ne vont pas au-delà d'une entente cordiale. Les fonctionnaires de l'équipe municipale apportent un soutien timide aux activités que le diocèse met en place dans le domaine des droits humains et de la mémoire. La mairie soutient la Maison de la Mémoire à travers une aide financière qui rémunère une femme de ménage et aide à l'organisation d'événements. Clara Villas, qui travaille à la Pastorale sociale de Tumaco depuis 2002 évoque les multiples nuances qui caractérisent la relation qu'entretient le diocèse avec la mairie :

(Clara Villas) : Il n'y a pas une relation de proximité, d'amitié ou d'alliance avec la mairie, mais il y a une proximité dans le sens où par exemple on peut participer ensemble à des activités. (...) Mais ça n'a pas été une relation d'alliés forte au point qu'on puisse compter sur eux, parce qu'au fil du temps une distance s'est marquée. La corruption des administrations de Tumaco a été assez forte et l'Église n'a pas été très proche. (...) Ce sont des choses très ponctuelles, mais qui sont une sorte de signe d'un peu de proximité. Ce n'est pas fort, mais il y en a.³⁶

- 26 Ces relations fragiles avec les institutions politiques nationales et locales n'ont pas résisté à l'épreuve du temps et des changements d'administration. En 2014, une décision du Tribunal Supérieur de Bogota émise dans le cadre du jugement de plusieurs paramilitaires ayant mené des actions armées à Tumaco oblige le ministère de la Culture, le gouvernement de la région de Nariño et la mairie de Tumaco à soutenir financièrement la MMPN. Les trois institutions n'ont cependant pas suffisamment participé au financement la MMPN, qui engage un recours juridique en 2019 afin de percevoir l'argent nécessaire à son fonctionnement. Les échanges qui s'enclenchent alors avec le ministère de la Culture n'aboutissent cependant pas à des actions, et en mai 2022, la MMPN alerte sur sa fermeture imminente à cause de l'absence de ressources financières.
- 27 Ce manque de ressources financières contraste avec l'intérêt militaire porté à Tumaco. Le gouvernement colombien a en effet investi beaucoup de moyens dans la ville, qu'il considère comme un « laboratoire »³⁷ où les principaux problèmes du pays (narcotrafic, bandes armées, chômage, manque d'infrastructures) s'accumulent. En 2011, le président Juan Manuel Santos lance plusieurs opérations militaires destinées à lutter contre les bandes criminelles, les guérillas et le narcotrafic : il augmente les effectifs de mille cinq cents policiers et de mille deux cents militaires de la marine. Même si ces effectifs se déploient sur l'ensemble du Pacifique, ils sont basés à Tumaco. À ces effectifs s'ajoutent les deux mille quatre cents policiers qui protègent l'éradication manuelle des cultures de coca³⁸ et la police régulière. Les différents plans militaires mis en place par Juan

Manuel Santos échouent un à un. Des fronts dissidents des FARC se sont maintenus dans la région après 2016, et le trafic de cocaïne et la violence ont augmenté³⁹.

- 28 Depuis 2007, la Commission Vérité Justice et Paix publie régulièrement un rapport qui documente ces évolutions. Il dresse un bilan de la situation économique et sociale de Tumaco et rend public le recensement des homicides et des disparitions. Y figurent parfois les noms des victimes ainsi que le groupe « présumé responsable » (police nationale et paramilitaires, éventuellement nom du groupe paramilitaire, FARC). Ces rapports sont la première source fiable qui recense les violations des droits humains qui ont lieu à Tumaco. Le diocèse a recours à un répertoire d'action qui est ici ouvertement politique, dans le sens où il nomme les acteurs impliqués dans le conflit armé et formule des propositions d'action politiques destinées à enrayer la violence et à améliorer les conditions de vie des habitants. Il joue ainsi sur deux registres : le premier, à travers le MMPN et la mise en valeur de la culture propre aux populations noires du Pacifique, se centre sur la vie et la dignité des morts. Le deuxième est informatif et politique, il prend la forme de rapports et d'ateliers qui ont pour objectif d'alerter les pouvoirs publics et de former la population sur les droits dont elle dispose afin de s'organiser politiquement et juridiquement.
- 29 Ainsi, le discours lisse qui se déploie dans la MMPN repose en réalité sur des tensions politiques fortes dont le diocèse est un acteur à part entière. Bénéficiant d'une légitimité auprès des habitants et des associations locales, la MMPN entretient des rapports complexes avec les institutions publiques colombiennes. Pourtant « bonne élève » dans la construction de la paix en Colombie, parce qu'elle propose une exposition et met en place des activités qui correspondent aux codes et aux normes établies par la politique de mémoire nationale, elle peine à se maintenir à flot dans un contexte où les institutions publiques locales et nationales rechignent à la soutenir.

Conclusion

- 30 La Maison de la Mémoire du Pacifique de Nariño démontre la précarité des initiatives mémorielles qui ont vu le jour en Colombie à partir des années deux mille. Précarité du récit public que l'on peut élaborer sur le conflit armé tout d'abord : il est possible de parler des morts violentes, mais pas du contexte qui les a entraînées, tout comme il est possible de parler des acteurs du conflit armé à condition de les mettre sur un pied d'égalité. Précarité sécuritaire ensuite : en fonction des dynamiques qui structurent les rapports de force entre les acteurs armés, la tolérance à l'égard des activités qui évoquent la paix et la violence est fluctuante. Ainsi, de 2007 à 2013, le diocèse de Tumaco a reçu onze menaces. En 2013, il figurait sur une liste publiée par le groupe armé des *Rastrojos* en tant qu'« objectif militaire permanent », au côté de quatre-vingt-quatorze organisations sociales de la zone. Il est retiré de cette liste en 2014. Selon les acteurs les plus impliqués dans la MMPN, ce ne sont pas les activités sur la mémoire qui les mettent en danger mais le travail d'information qu'ils réalisent à travers la publication de rapports et de formation en droits humains auprès des habitants des hameaux et des quartiers pauvres. Précarité matérielle enfin, du fait du manque de financement public. La MMNP n'est pas un cas isolé en Colombie : en mai 2022, un article de l'association *Hacemos memoria* expliquait qu'une dizaine de lieux de mémoire tombaient en décrépitude à cause d'un manque d'investissement public⁴⁰.

- 31 Cette précarité est accentuée par un soutien ténu des institutions politiques locales et par un intérêt de la part des habitants de Tumaco manifestement faible si l'on s'en tient à la quasi-absence de visiteurs lors de l'enquête de terrain. La MMNP se développe en dehors des institutions politiques locales et ne bouleverse pas les dynamiques politiques locales. La violence continue à faire des morts et les acteurs politiques et sociaux locaux n'investissent pas l'enjeu de la mise en récit du conflit armé. Il est intéressant de noter que la Maison de la Mémoire de Tumaco se distingue d'autres initiatives locales plus dynamiques qui ont été soutenues par les mairies et par de larges pans du secteur associatif. A Medellin, le Musée Maison de la mémoire (*Museo Casa de la Memoria*), et à Bogotá, le Centre Paix et Réconciliation (*Centre Memoria Paz y Reconciliación*) entretiennent ainsi des relations proches avec les acteurs politiques locaux, ce qui leur assurent un ancrage politique fort, des apports financiers et une autonomie à l'égard du Centre National du Mémoire Historique... mais les rend par ailleurs dépendants des changements politiques qui s'opèrent dans les mairies.
- 32 Enfin, le cas de la Maison de la Mémoire du Pacifique de Nariño montre également l'intrication entre la mise en ordre symbolique qui s'opère à travers les politiques de mémoire étatiques et le maintien de l'ordre dans un contexte de construction de la paix. Les entreprises de pacification, terme d'origine militaire, sont fondamentalement liées à un objectif de maintien de l'ordre dans un contexte politique incertain⁴¹ de démobilisation d'acteurs armés. Partant de là, une politique de mémoire, symbolique et promouvant la paix, peut cohabiter avec une politique militaire qui génère de la violence et des morts. La main tendue par l'État, à travers une institution comme le Centre National de Mémoire Historique, vers les habitants d'une ville enclavée comme Tumaco ou vers les minorités ethniques et les paysans placés au cœur d'une « culture de la paix », offre une reconnaissance symbolique tandis que l'autre main poursuit une politique militaire offensive dont la population civile est la principale victime, et une politique judiciaire qui peine à être effective.

BIBLIOGRAPHIE

- Agier, Michel. « Le temps des cultures identitaires. Enquête sur le retour du diable à Tumaco (Pacifique colombien) », *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, 2001, n° 157, p. 87-114.
- Agier, Michel, Lamotte, Martin. « Les pacifications dans la ville contemporaine. Ethnographies et anthropologie », *L'Homme*, vol. 219-220, no. 3-4, 2016, p. 7-29.
- Amorochco Becerra, Julián. « Las cinco soluciones de Santos para Tumaco », *El Colombiano*, 21/10/2017, <https://www.elcolombiano.com/colombia/presidente-juan-manuel-santos-hablo-sobre-la-problematika-de-tumaco-narino-AN7539424>.
- Amselle, Jean-Loup. *Logiques métisses anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, éd. Payot & Rivages, 2010.

- Casas, Victor et Sánchez, Karen. « El futuro incierto de los lugares de memoria », [en ligne] 25/08/2022, <https://hacemosmemoria.org/2022/08/25/el-futuro-incierto-de-los-lugares-de-memoria/>
- CINEP/PPP et USAID. *Transformaciones del conflicto armado y conflictividad] s sociales en San Andrés de Tumaco*, Bogota, 2019.
- Comisión VJP de Tumaco. Video « Casa de la Memoria de la Costa Pacifica Nariñense », [en ligne] mise en ligne le 22 septembre 2013, <https://www.youtube.com/watch?v=0c6EIL5seNk&t=18s>
- Daviaud, Sophie. « Les ONG colombiennes de défense des droits humains face aux violences », *Bulletin de l'Institut Français d'Études Andines*, 2000, n°29, p. 359-378.
- Delacroix, Dorothée. *De pierres et de larmes : mémorialisation et discours victimaire dans le Pérou d'après-guerre*, Paris, Institut Universitaire Varenne, 2016.
- Diócesis de Tumaco. *¿ Que nadie diga que no pasa nada ! Una mirada desde la Región del Pacífico Nariñense - Balance n°3*, San Andrés de Tumaco, 2012.
- Diócesis de Tumaco. *¿ Que nadie diga que no pasa nada ! Una mirada desde la Región del Pacífico Nariñense - Balance, n°4*, Tumaco, 2014.
- Diócesis de Tumaco, *Proyecto renovación y ampliación de la exposición museística Casa de la Costa Pacífica Nariñense*, 2015 [archives du diocèse].
- Fundación Ideas para la Paz, USAID et OIM. *Dinámicas del conflicto armado en Tumaco y su impacto humanitario*, Bogotá, 2014, <https://storage.ideaspaz.org/documents/52f8ecc452239.pdf>
- Hoffmann, Odile. « Identidades locales, identidades negras la conformacion del campo politico en Tumaco (1950-1998) », in Agier, Michel, Alvarez, Manuela et Hoffman, Odile (éds.), *Tumaco : haciendo ciudad. Historia, identidad y cultura*, ICAN-IRD-UNIVALLE., Bogotá, 1999.
- Jaramillo Marín, Jefferson et Salamanca Villamazar, Carlos. *Políticas, espacios y prácticas de la memoria. Disputas y tránsitos actuales en Colombia y América Latina*, Bogotá, Editorial Pontificia Universidad Javeriana, 2019.
- Lavielle, Julie. « Faut-il fermer les musées-mémoriaux ? », in Gensburger, Sarah et Lefranc, Sandrine (dir.), *La mémoire collective en question(s)*, Paris, PUF, coll. Le lien social, 2023, p. 467-475.
- Lecombe, Delphine. « Entre douleur et raison : sociologie de la production de figures de victimes en contexte colombien », *Nuevo mundo mundos nuevos*, [en ligne], 2015, <https://journals.openedition.org/nuevomundo/67833>.
- Lefranc, Sandrine. « Quand les sciences sociales inspirent la bonne conduite des litiges sur le passé... La dépolitisation des de l'après-violence politique » in Natacha Borgeaud-Garciandía, Lautier Bruno, Penafiel, Ricardo et Tizziani, Ania, (éds.), *Penser le politique en Amérique latine : la récréation des espaces et des formes du politique*, Paris, Karthala, 2009, p. 115 -128.
- Losonczy, Anne-Marie. *Les saints et la forêt : rituel, société et figures de l'échange avec les indiens Emberá chez les Négro-Colombiens du Chocó*, Paris, France, L'Harmattan, 1997, 406 p.
- Losonczy, Anne-Marie. « Violence sociale et ritualisation de la mort et du deuil en Colombie », *Autrepart*, 2003, vol. 2, n° 26, p. 187-199.
- Mira, Abigail. « Le narcotrafiquant comme barbare, comme norteño ou comme voisin : pluralité des discours sur un "mauvais sujet" mexicain » in Duterme, Clara, Giralidou, Marion et Mira Abigail (éds.), *Mauvais sujets dans les Amériques: répression, représentations, discours autour des populations indésirables*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2016, p. 107-132.

Ministerio de Cultura - Programa nacional de estímulos a la creación y a la investigación, *Convocatoria de estímulos 2013*, Bogotá, 2013.

Observatorio de derechos humanos y de conflictividades de Indepaz, *Cifras de la violencia en Colombia*, Bogotá, abril 2023.

NOTES

1. Comisión VJP de Tumaco. « Casa de la Memoria de la Costa Pacífica Nariñense », mise en ligne le 22 septembre 2013, <https://www.youtube.com/watch?v=0c6EIL5seNk&t=18s>.
2. Sauf mention contraire, toutes les traductions sont celles de l'auteur.
3. Fundación Ideas para la Paz, USAID et OIM. *Dinámicas del conflicto armado en Tumaco y su impacto humanitario*, rapport en ligne, Bogotá, 2014, <https://storage.ideaspaz.org/documents/52f8ecc452239.pdf>.
4. *ibid.*, p. 2.
5. Diócesis de Tumaco. *¡ Que nadie diga que no pasa nada ! Una mirada desde la Región del Pacífico Nariñense - Balance n°4*, Tumaco, 2014.
6. CINEP/PPP et USAID, *Transformaciones del conflicto armado y conflictividades sociales en San Andrés de Tumaco*, Bogotá, 2019.
7. Observatorio de derechos humanos y de conflictividades de Indepaz, *Cifras de la violencia en Colombia*, Bogotá, avril 2023.
8. La Pastorale Sociale est la branche sociale de l'Église catholique. En Amérique latine, elle est particulièrement impliquée dans l'aide aux populations les plus pauvres, dans la défense des populations indigènes et afro-descendantes et dans l'animation de la jeunesse.
9. Lecombe, Delphine. *Nous sommes tous en faveur des victimes : la diffusion de la justice transitionnelle en Colombie*, Paris, Institut Universitaire Varenne, 2014.
10. Une Commission nationale de réparation et de réconciliation (CNRR) est mise en place : elle doit suivre la réinsertion des paramilitaires démobilisés dans la vie civile, faire des recommandations au gouvernement en termes de réparation des victimes, et assurer la participation des victimes au processus judiciaire.
11. Jaramillo Marín, Jefferson et Salamanca Villamazar, Carlos. *Políticas, espacios y prácticas de la memoria. Disputas y tránsitos actuales en Colombia y América Latina*, Bogotá, Editorial Pontificia Universidad Javeriana, 2019.
12. Lecombe, Delphine. « Entre douleur et raison : sociologie de la production de figures de victimes en contexte colombien », *Nuevo mundo mundos nuevos* [en ligne], 2015.
13. Voir l'article 13 de la loi des Victimes : <https://www.unidadvictimas.gov.co/sites/default/files/documentosbiblioteca/ley-1448-de-2011.pdf>.
14. Toutes les photographies ont été prises par l'autrice.
15. Diócesis de Tumaco, *Proyecto renovación y ampliación de la exposición museística Casa de la Costa Pacífica Nariñense*, 2015 [archives du diocèse].
16. *Ibid.*
17. Delacroix, Dorothée. *De pierres et de larmes : mémorialisation et discours victimaire dans le Pérou d'après-guerre*, Paris, Institut Universitaire Varenne, 2016, p. 83.
18. Agier, Michel. « Le temps des cultures identitaires. Enquête sur le retour du diable à Tumaco (Pacifique colombien) », *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, 2001, n° 157, p. 91.
19. Hoffmann, Odile. « Identidades locales, identidades negras : la conformación del campo político en Tumaco (1950-1998) », in Agier, Michel, Alverez, Manuela et Hoffman, Odile (éds.), *Tumaco : haciendo ciudad. Historia, identidad y cultura*, ICAN-IRD-UNIVALLE., Bogotá, 1999 p. 129.

20. Losonczy, Anne-Marie. *Les saints et la forêt : rituel, société et figures de l'échange avec les indiens Emberá chez les Négro-Colombiens du Chocó*, Paris, France, L'Harmattan, 1997.
21. Page internet de la Maison de la mémoire du Pacifique de Nariño, <https://casamemoriatumaco.org/yolanda-Cerón/>.
22. L'article 205 accorde au Président de la République le pouvoir décréter des mesures qui « réglementent les droits et les garanties des victimes appartenant à des populations indigènes, Roms et noires ». Des mesures d'aide et de réparation spécifiques figurent dans le décret n°4635 du 9 décembre 2011. Voir Ley 1448 de 2011, <https://www.unidadvictimas.gov.co/es/ley-1448-de-2011/13653>.
23. Amselle, Jean-Loup. *Logiques métisses anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot & Rivages, 2010.
24. Losonczy, Anne-Marie. « Violence sociale et ritualisation de la mort et du deuil en Colombie », *Autrepart*, vol. 2, n° 26, 2003, p. 189.
25. Mira, Abigail. « Le narcotrafiquant comme barbare, comme norteño ou comme voisin : pluralité des discours sur un "mauvais sujet" mexicain » in Duterme, Clara, Giralidou, Marion et Mira, Abigail (éds.), *Mauvais sujets dans les Amériques : répression, représentations, discours autour des populations indésirables*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2016, p. 108.
26. Visite guidée et entretien avec Camila Builes, le 5/05/2015.
27. Entretien avec José Luis Foncillas à Tumaco, le 7/11/2013. Les noms des enquêtés ont été modifiés, sauf quand ils sont des personnalités publiques.
28. Daviaud, Sophie. « Les ONG colombiennes de défense des droits humains face aux violences », *Bulletin de l'Institut Français d'Études Andines*, n° 29, 2000, p. 359-378.
29. Entretien avec José Luis Foncillas, *Ibid.*
30. Lefranc, Sandrine. « Quand les sciences sociales inspirent la bonne conduite des litiges sur le passé... La dépolitisation des de l'après-violence politique », in Borgeaud-Garciandía, Natacha et al. (éds.), *Penser le politique en Amérique latine: la récréation des espaces et des formes du politique*, Paris, Karthala, 2009, p. 122.
31. Julie Lavielle. « Faut-il fermer les musées-mémoriaux ? », in Gensburger, Sarah et Lefranc, Sandrine (éds.), *La mémoire collective en question(s)*, Paris, PUF, coll. Le lien social, 2023, p. 474.
32. Programme de la visite des Lauréats 2013 du prix franco-allemand de droits humains en Colombie, 9 – 13 novembre 2013.
33. Ministerio de Cultura - Programa nacional de estímulos a la creación y a la investigación, *Convocatoria de estímulos 2013*, Bogotá, 2013, p. 560.
34. *Comisión para el Esclarecimiento de la Verdad, la Convivencia y la No repetición*, organe créé en 2017 suite aux accords de paix avec la guérilla des FARC-EP et qui a pour mission de mettre en évidence les dynamiques et les causes du conflit armé afin de rendre le droit à la vérité des victimes effectif et de garantir la paix.
35. Entretien avec Maria Fernanda Loaiza au siège du CNMH, Bogotá, le 18/10/2013.
36. Entretien avec Clara Villas, *Ibid.*
37. Amorochio Becerra, Julián. « Las cinco soluciones de Santos para Tumaco », *El Colombiano*, 21/10/2017, <https://www.elcolombiano.com/colombia/presidente-juan-manuel-santos-hablo-sobre-la-problematika-de-tumaco-narino-AN7539424>.
38. Diócesis de Tumaco. *¡ Que nadie diga que no pasa nada ! Una mirada desde la Región del Pacífico Nariñense - Balance*, n°3, San Andrés de Tumaco, 2012, p. 21.
39. CINEP/PPP et USAID. *Transformaciones del conflicto armado y conflictividades sociales en San Andrés de Tumaco*, Bogota, 2019.
40. Casas, Víctor, Sánchez, Karen, « El futuro incierto de los lugares de memoria », 25/08/2022, <https://hacemosmemoria.org/2022/08/25/el-futuro-incierto-de-los-lugares-de-memoria/>.
41. Agier, Michel, Lamotte, Martin. « Les pacifications dans la ville contemporaine. Ethnographies et anthropologie », *L'Homme*, vol. 219-220, no. 3-4, 2016, p. 7-29.

RÉSUMÉS

Cet article étudie les limites et les contradictions des politiques de mémoire mises en place dans des contextes de sortie de conflit. Il analyse les conditions qui rendent possible l'existence d'un lieu de mémoire qui rend hommage aux victimes du conflit armé colombien dans une ville où les acteurs armés sont présents : la Maison de la Mémoire du Pacifique de Nariño, située à Tumaco. Il se base sur les matériaux collectés lors d'une enquête menée entre 2013 et 2015 à Tumaco (observations dans la maison de la mémoire, entretiens semi-directifs avec l'équipe qui y travaille et avec les fonctionnaires impliqués dans le projet, archives du diocèse). L'article montre que l'ancrage historique des acteurs qui portent la maison de la mémoire, l'adaptation du récit aux normes locales du dicible et de l'indicible et l'intégration du lieu dans la politique de mémoire nationale lui assurent une existence qui reste cependant précaire. Ce cas extrême met en évidence les ressorts du paradoxe d'un pays où les actions visant à mettre en récit un conflit armé non achevé se multiplient.

INDEX

Mots-clés : Colombie, conflit armé, musée, victimes, mémoire

Index géographique : Amérique latine

Index chronologique : 1990-2015

Thèmes : sortie de conflit, politique de la mémoire

AUTEUR

JULIE LAVIELLE

Julie Lavielle est docteure en science politique de l'université Paris Nanterre et chercheuse associée à l'Institut des Sciences sociales du Politique (Université Paris Nanterre). Elle est spécialisée dans l'étude des appropriations sociales des musées et des mémoriaux traitant de passés conflictuels. Elle a mené plusieurs enquêtes ethnographiques en Colombie, lors de son doctorat, puis au Pays basque espagnol dans le cadre de ses recherches postdoctorales à la Casa de Velázquez. Elle travaille actuellement en tant que chargée d'études et de recherche au sein du Service Études et Recherche de la Bibliothèque publique d'information.